

● **Communiqué de presse**

25 avril 2017

Augmentation du capital-actions de Nant de Drance SA

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de ce jour, les actionnaires de Nant de Drance SA ont approuvé l'augmentation du capital-actions. Le Conseil d'administration a par ailleurs approuvé les comptes annuels 2016 à l'intention de l'Assemblée générale.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2017, les actionnaires de Nant de Drance SA ont approuvé à l'unanimité l'augmentation du capital-actions de la société de 330 à 350 millions de CHF. Cette augmentation s'effectue grâce à l'émission de 200 nouvelles actions nominatives au prix de 600 000 CHF par action. 100 millions de CHF sont affectés aux réserves de la société. Les fonds propres augmentent ainsi de 120 millions de CHF au total. Les actionnaires participent à l'augmentation de capital au prorata de leur participation actuelle. Les parts des partenaires Alpiq (39 %), CFF (36 %), IWB (15 %) et FMV (10 %) demeurent inchangées.

Le Conseil d'administration de Nant de Drance SA a par ailleurs approuvé les comptes annuels 2016 à l'intention de l'Assemblée générale. En 2016, les investissements se sont élevés à 169,8 millions de CHF (exercice précédent: 212,3 millions de CHF). Les investissements cumulés au 31.12.2016 se montent à 1 527,3 millions de CHF. Les coûts globaux du projet sont estimés à environ 2 milliards de CHF et sont conformes au budget.

Le remplissage du lac du Vieux-Emosson débute au printemps 2017

Le remplissage de la retenue du Vieux-Emosson débute au printemps 2017. Cette étape est essentielle pour la prochaine phase du projet, la mise en service des groupes. Une fois la retenue remplie, l'eau du lac du Vieux-Emosson pourra se déverser sur les groupes hydroélectriques via les nouvelles conduites. Le remplissage de la retenue s'effectue par étapes grâce aux apports naturels et à un régime de mise en eau du barrage approuvé par l'Office fédéral de l'énergie. Il faudra environ 18 mois jusqu'à ce que le lac du Vieux-Emosson soit complètement rempli.

L'Assemblée générale aura lieu le 6 juin 2017. Le rapport annuel 2016 de Nant de Drance SA sera publié sur le site Internet le 6 juin 2017 dès 18h00: <http://www.nant-de-drance.ch>

Pour de plus amples informations sur Nant de Drance rendez-vous sur www.nant-de-drance.ch

Nant de Drance SA

Chemin du Gilloud 3
CH-1920 Martigny

www.ndd-sa.ch

**Contact pour la presse****Nant de Drance SA:**

Christel Varone

Téléphone: +41 21 341 22 77

E-mail: media@nant-de-drance.ch

Nant de Drance en bref

Le projet Nant de Drance consiste à construire une centrale de pompage-turbinage dans une caverne située entre les deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux-Emosson en Valais. Avec une puissance installée totale de 900 MW, la centrale de Nant de Drance produira environ 2,5 milliards de kWh d'énergie de pointe par an. La construction, la mise en service et l'exploitation de l'usine de pompage-turbinage sont assurées par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39 %), les CFF (36 %), IWB (15 %) et FMV (10 %).